



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION N° CA26 20 0266 (PP-39) VISANT À AUTORISER LA CONSTRUCTION DE 6 HABITATIONS MULTIFAMILIALES SUR LES LOTS N° 1 930 278, 1 930 409 ET 1 930 411.

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 6 juillet 2026, le premier projet de résolution portant le numéro CA26 20 0266 (PP-39) visant à autoriser la construction de 6 habitations multifamiliales sur les lots n° 1 930 278, 1 930 409 et 1 930 411, et ce, malgré les dispositions prévues au Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial n° 20-041, au Règlement de lotissement n° 2100, au Règlement de zonage n° 2098 ainsi qu'au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale durables n° LAS-0146.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 29 juillet 2026, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de résolution CA26 20 0266 (PP-39) ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 20 juillet 2026.

Simon Provost-Goupil
Secrétaire d'arrondissement